

Le 21 mars 2016

**PROCÈS-VERBAL** de la séance extraordinaire tenue le lundi 21 mars 2016 à la salle du Conseil de la Municipalité de Béthanie à 7h30.

Étaient présents : Madame Micheline Racine, mairesse suppléante et conseillère, poste numéro 1  
Monsieur Ghislain Privé, conseiller au poste numéro 3  
Monsieur Robert Blanchard, conseiller, poste numéro 4  
Monsieur Yvon Blanchard, conseiller, poste numéro 5  
Monsieur Michel Côté, conseiller, poste numéro 6

Était absent : Monsieur Boniface Dalle-Vedove, maire  
Monsieur Michel Demers, conseiller, poste numéro 2

Le conseil formant quorum sous la présidence de la mairesse, madame Micheline Racine

Était également présent : Monsieur Robert Désilets  
Directeur général et secrétaire-trésorier

---

## **1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

À 7h30, la mairesse, suppléante madame Micheline Racine déclare la séance ouverte.

Madame Racine souhaite la bienvenue aux citoyens présents dans la salle et fait lecture d'une réflexion inspirante.

## **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

### **031-03-2016 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur la proposition de : Monsieur Robert Blanchard

Appuyé par : Monsieur Michel Côté

Il est résolu à l'unanimité des membres présents:

QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie adopte l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

### **032-03-2016 OCTROI DU CONTRAT DE NIVELAGE DES CHEMINS**

ATTENDU QUE la Municipalité a revu ses attentes ainsi que ses moyens de gestion concernant les opérations de nivelage pour l'année 2016 ;

ATTENDU QUE la municipalité de Béthanie a eu une entente de principe sur un contrat à taux horaire pour l'année 2016 avec les Excavations LG Inc. suite à la commission de la voirie du 14 mars dernier.

ATTENDU QUE la Commission de la voirie et des espaces communautaires recommande l'acceptation de cette entente avec les Excavations L.G. Inc.;

Sur la proposition de : Monsieur Ghislain Privé

Appuyé par : Monsieur Robert Blanchard

Il est résolu à l'unanimité des membres présents:

QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie accepte la recommandation de la Commission de la voirie et des espaces communautaires et mandate le directeur général monsieur Robert Désilets ainsi que la mairesse suppléante, madame Micheline Racine, pour signer le contrat de nivelage des chemins pour l'année 2016 avec les Excavations L. G. Inc.;

QUE les sommes soient prélevées à même les crédits votés pour 2016 des dépenses pour le nivelage des chemins.

ADOPTÉE

**033-03-2016 REMBOURSEMENT TOTAL DE LA MARGE DE CRÉDIT CONCERNANT LES TRAVAUX DU 3<sup>E</sup> Rang ;**

ATTENDU QUE la municipalité de Béthanie a utilisé sa marge de crédit disponible pour effectuer les paiements des travaux du 3<sup>e</sup> Rang en août 2015 ;

ATTENDU QUE la municipalité de Béthanie a effectué par sa résolution 176-11-2015 un remboursement partiel sur la marge de crédit de 27 588 \$ en novembre 2015 ;

ATTENDU QUE la municipalité de Béthanie a effectué par sa résolution 026-03-2016 un deuxième remboursement partiel sur la marge de crédit au montant de 100 000 \$. en mars 2016 ;

ATTENDU QUE la municipalité de Béthanie a encaissé le 15 mars dernier un versement du programme TECQ 2014-2018

ATTENDU QU'il reste en ce moment un solde de 93 824.57 \$ à la marge de crédit ayant servi pour les travaux du 3<sup>e</sup> Rang ;

Sur la proposition de : Monsieur Yvon Blanchard

Appuyé par : Monsieur Michel Côté

Il est résolu à l'unanimité des membres présents:

QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie désire rembourser en totalité le solde de la marge de crédit ayant servi aux travaux du 3<sup>e</sup> Rang ;

QUE les crédits nécessaires soient prélevés à même le compte courant à la caisse Desjardins.

ADOPTÉE

### **3. LEVÉE DE LA SÉANCE**

**034-03-2015 LEVÉE**

Sur la proposition de : Monsieur Ghislain Privé  
Appuyé par : Monsieur Robert Blanchard  
Il est résolu à l'unanimité :

QUE la séance soit levée à

ADOPTÉE

Adopté ce 12 avril 2016

---

Robert Désilets,  
Directeur général et  
secrétaire-trésorier

---

Micheline Racine ,  
Mairesse suppléante